

DEC212052DR15

Décision portant nomination de Mme Laurence Chevillot aux fonctions de responsable du service communication de la délégation Aquitaine

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC180758DAJ du 22 février 2018 donnant délégation de signature à M. Younis Hermès, délégué régional pour la circonscription Aquitaine notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision DEC181596DAJ du 18 juillet 2018 portant modification des délégations de signature permanentes consenties aux délégués régionaux ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Laurence Chevillot, ingénieure d'études, est nommée, à compter du 1^{er} juin 2021, responsable du service communication de la délégation Aquitaine en remplacement de Mme Claire Gouny, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel*/du CNRS.

Fait à Talence, le 31 mai 2021

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le délégué régional
Younis Hermès

